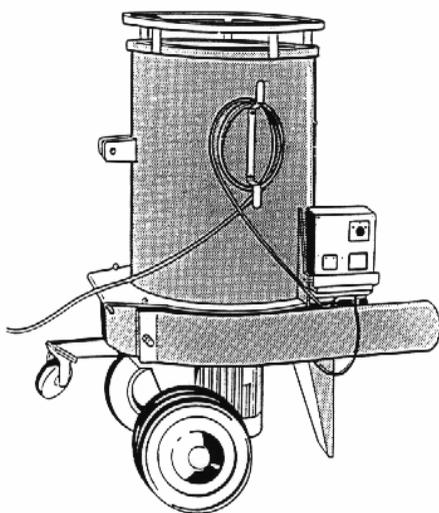


MANUEL D'UTILISATION ET
D'ENTRETIEN

HACHEUSE TPF 15



DANS LES VERSIONS :

- Électrique
- Avec moteur à essence
- Pour tracteur

**LIRE ATTENTIVEMENT DE LIVRET AVANT DE
COMMENCER À OPÉRER AVEC LA MACHINE.**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

GARANTIE

- 1- La société CARAVAGGI garantit les BROYEURS de sa fabrication contre les cassures causées par des défauts des matériaux de construction ou des défauts de fabrication.
- 2- La garantie de votre BROYEUR prend effet à partir de la date d'achat et/ou de livraison, n'est valable que pour le premier propriétaire et pour une durée de 12 mois.
- 3- CARAVAGGI a le droit de vérifier le BROYEUR et les composants pour lesquels l'intervention au titre de la garantie a été demandée afin de vérifier la validité de la garantie même.
- 4- La garantie comprend le remplacement gratuit uniquement des composants présentant des défauts avérés de matériel ou de fabrication. Sont exclus de la garantie les pièces et accessoires commerciaux.
- 5- La main d'œuvre, le matériel auxiliaire et le transport relatifs aux réparations au titre de la garantie sont exclus du remboursement.

PERTE D'EFFET DE LA GARANTIE

- 1- CARAVAGGI décline toute responsabilité – et les considère donc exclus de la garantie – pour les dommages en général, notamment les dommages occasionnés aux personnes et aux biens, les pertes dues à un manque à gagner ou une production non réalisée ou aux frais de location et, d'une façon générale, les dommages moraux et commerciaux.
- 2- Toutes les demandes d'intervention au titre de la garantie concernant les moteurs montés sur les BROYEURS relèvent de la compétence du réseau d'assistance correspondant et ne relèvent pas de la compétence de CARAVAGGI.
- 3- La garantie ne prévoit pas la couverture de dommages provoqués par des emplois impropres ou incorrects, un entretien insuffisant, des accidents ou des **dommages subis pendant le transport**.
- 4- Les éléments consommables sujets à usure tels que les lames, marteaux, etc., ne sont pas compris dans la garantie.
- 5- Les réglages postérieurs au montage et à la mise en œuvre sont à la charge du distributeur, du revendeur ou du concessionnaire.
- 6- Les réparations, activités d'entretien ou modifications réalisées par des personnes ou des revendeurs non autorisés entraînent la perte d'effet immédiate de la garantie.
- 7- L'entretien et le réglage ordinaires relèvent de la compétence du propriétaire et sont donc exclus de la garantie.
- 8- L'utilisation et le montage de composants et d'accessoires non originaux entraînent la perte d'effet immédiate de la garantie.

MANIÈRE DE PROCÉDER POUR LA DEMANDE AU TITRE DE LA GARANTIE

Si le BROYEUR révèle des défauts de matériel ou de fabrication, le propriétaire devra présenter une demande écrite au titre de la garantie dans les termes suivants :

- 1- La machine devra être apportée au revendeur chez lequel elle a été achetée ou auprès d'un revendeur agréé CARAVAGGI.
 - 2- Le propriétaire devra présenter le coupon de garantie régulièrement complété ; à défaut, il devra présenter la facture d'achat.
 - 3- La demande au titre de la garantie sera établie par le revendeur, qui la transmettra à CARAVAGGI.
 - 4- La concession ou non du droit à la garantie est une décision sans appel de CARAVAGGI.
 - 5- Litiges : les Tribunaux de Brescia ont la compétence exclusive.
- La garantie prend effet à partir de la date de mise en service, à condition qu'elle ne soit pas postérieure à 30 jours à compter de l'expédition au départ de l'usine, et a une durée de 12 mois de calendrier.

1. INTRODUCTION

AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi une **TPF 15 Caravaggi**. Notre société se consacre depuis des années aux machines et aux équipements pour le broyage et le compostage dont elle réalise une gamme complète. **Les TPF15 Caravaggi** ont été conçues pour avoir une longue durée en conditions de sécurité pourvu que soient respectées scrupuleusement les indications fournies par ce manuel.

Nous invitons donc à lire attentivement ce livret d'instructions pour l'emploi et l'entretien afin d'éviter qu'une connaissance erronée ou insuffisante du fonctionnement puisse entraîner des conséquences graves pour l'opérateur et la machine.

Dès que vous serez suffisamment familiarisé avec votre TPF 15, vous pourrez commencer à opérer.

Bon travail !

INTRODUCTION

La **TPF 15 Caravaggi** est une machine réalisée selon les principes les plus avancés dans le broyage et assure un degré élevé d'efficacité et de commodité d'emploi.

Utilisée et entretenue correctement, votre TPF 15 assurera un service fiable et de longue durée et vous donnera pleine satisfaction.

INDICATIONS GÉNÉRALES

Pour prendre connaissance des **règles de sécurité**, du fonctionnement, du réglage et de l'utilisation, il est impératif de **lire attentivement** ce manuel.

IMPORTANT

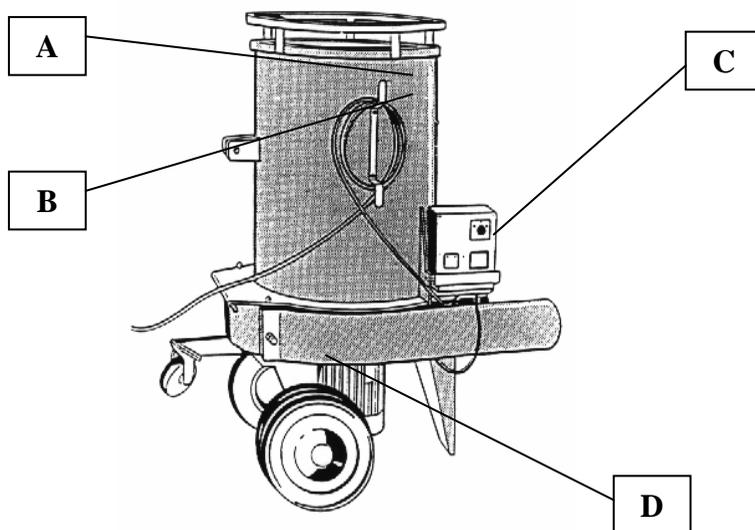
Le constructeur Caravaggi décline toute responsabilité si le présent manuel pour l'emploi n'est pas respecté scrupuleusement.

Si vous n'êtes pas sûr de la réalisation d'une intervention quelle qu'elle soit, demandez conseil au constructeur ou au revendeur agréé.

2. DIMENSIONS, POIDS ET POINTS D'APPLICATION AUTOCOLLANTS

Dimensions	mm
Longueur	1600
Largeur	950
Hauteur	1450

Poids kg.	200÷300
LWA MAX	104 dB



3. DÉCALCOMANIES ET SYMBOLES

A



B



C



D



89/ 392
EN 292
EN 294



25037 PONTOGLIO (BS) - VIA M. ADAMELLO, 20
TELEF. (030) 7470464 - FAX (030) 7470004 - ITALY

YEAR

SERIAL No.

4. RÈGLES DE SÉCURITÉ

Un emploi impropre et un entretien non conforme peuvent être à l'origine de dommages pour les personnes et les biens.

Pour éviter les risques d'accidents, observez attentivement les règles de sécurité ci-dessous.

RÈGLES GÉNÉRALES

1. N'utilisez la hacheuse qu'après avoir lu ce manuel ; en cas de perte, en demander un nouvel exemplaire à :
Caravaggi - Via Monte Adamello , 20 - 25037 Pontoglio - BS – ITALY (Prière de noter cette adresse séparément).
2. **Ne permettez pas que des enfants ou des personnes non autorisées ou n'ayant pas les connaissances techniques appropriées utilisent la Hacheuse.**
3. **L'utilisateur est responsable envers les tiers des dommages éventuels provoqués par la machine dans son rayon d'action. Éloigner les enfants, animaux et personnes non autorisées de la zone de travail.**
4. Utilisez l'appareil pour le broyage de matière organique et végétale (ou pour les emplois autorisés par CARAVAGGI).
5. Se doter de casque, gants et lunettes. Mettre des pantalons longs et des chaussures robustes. Ne pas utiliser la hacheuse pieds nus, avec **des sandales ou des chaussures de tennis**, ou encore avec des vêtements susceptibles de rester coincés entre les parties en mouvement.
6. Le carburant est hautement inflammable et volatile, si bien qu'il y a un danger d'incendie ; veiller donc à :
 - a) Utiliser un bon récipient.
 - b) NE PAS remplir le réservoir moteur chaud ou en mouvement.
 - c) NE PAS fumer quand on manipule le carburant.
 - d) Remplir le réservoir uniquement à l'air libre et à l'aide d'un entonnoir.
 - e) Sécher le carburant qui aurait débordé.
7. S'assurer que les dispositifs de protection sont montés.
8. NE JAMAIS enlever les dispositifs de sécurité : ils ont été conçus et réalisés pour votre protection. S'ils s'endommagent, remplacez-les avant d'utiliser à nouveau la hacheuse.
9. Tenir le visage, les mains et les pieds éloignés de l'appareil de chargement. Tenir le visage, les mains et les pieds éloignés de l'appareil de déchargement. S'assurer que dans le rayon d'action de la machine, il n'y ait pas de personnes non autorisées. L'opérateur doit se tenir à distance de sécurité.
10. **N'abandonnez JAMAIS la hacheuse le moteur allumé ou la prise de force du tracteur enclenchée.**

Éteindre le moteur avant toute activité d'entretien et veiller à ce que toutes les parties en mouvement soient à l'arrêt avant d'intervenir. Dans la version électrique, éteindre et débrancher le câble de courant pour plus de sécurité.

Dans la version avec moteur à explosion, éteindre et débrancher la bougie. Dans la version pour tracteur, débrancher l'arbre de transmission.

11. NE PAS toucher le moteur quand il est en marche ou s'il vient d'être éteint. Danger de brûlure !
12. Pour un bon résultat du broyage, il est conseillé de contrôler toujours le produit sortant et le cas échéant de broyer à nouveau.
13. Contrôler fréquemment le serrage correct des écrous, vis et boulons.
14. Pour éviter le risque d'incendies, s'assurer que la hacheuse ne présente pas de résidus de feuilles, d'huile ou autre matériel (versions électrique/essence).
15. NE PAS altérer le moteur en variant le nombre de tours. Pour un bon réglage, faites effectuer un contrôle par un revendeur autorisé.
16. Votre hacheuse a été fabriquée conformément aux réglementations les plus actuelles et les plus récentes en matière de sécurité. Pour maintenir votre appareil dans des conditions d'efficacité et de sécurité, utilisez exclusivement des pièces de rechange d'origine **Caravaggi**.
17. Réalisez uniquement les activités d'entretien indiquées dans ce manuel. Pour des interventions et des réparations plus importantes, s'adresser au revendeur agréé **Caravaggi**.
18. Avant la mise en route, s'assurer qu'il n'y a à l'intérieur de la chambre de broyage aucun corps susceptible d'empêcher le démarrage et la rotation libres.
19. Pour les machines équipées de moteur autonome, s'assurer qu'il est toujours en parfait état et suivre les conseils du constructeur, et pour le moteur électrique que la rotation est correcte.
20. Après une courte période de réchauffement, faire tourner la machine au régime maximum.

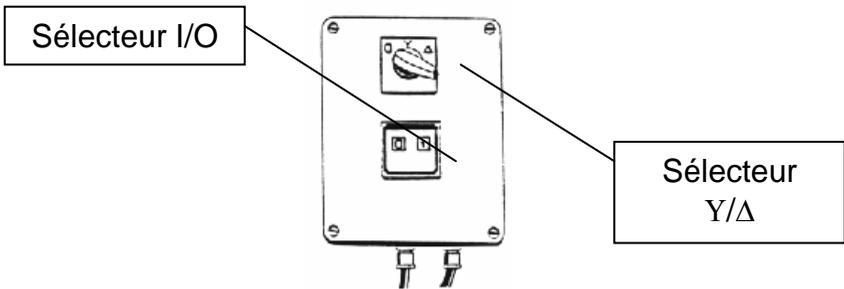
IMPORTANT

En cas de panne ou de choc violent et imprévu, agir toujours et immédiatement sur le dispositif d'arrêt du moteur.

5. MISE EN SERVICE

Version électrique

1. Vérifier que l'installation électrique est munie d'une mise à la terre et de fusibles appropriés.
2. Vérifier que le courant de secteur a la même valeur d'intensité que le courant de fonctionnement du moteur (voir plaque correspondante).
3. Vérifier l'absence de corps étrangers à l'intérieur de la machine.
4. Mettre le tableau sous tension en commutant le sélecteur "O/I" sur la position "I".
5. Commuter le sélecteur 0/Y/ Δ dans la position Y.
6. Quand le régime de fonctionnement a été atteint, commuter le sélecteur dans la position Δ .

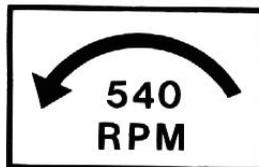


Version essence

1. Vérifier la présence d'huile et d'essence dans le moteur.
2. Allumer le moteur en suivant les prescriptions du livret joint.
3. Faire tourner le moteur au minimum pendant quelques minutes pour lui permettre de se réchauffer.
4. Porter le moteur au régime de fonctionnement en agissant sur les commandes correspondantes.

Version tracteur

1. S'assurer que l'arbre de cardan est muni de protecteurs.
2. S'assurer que la prise de force du tracteur a la même vitesse de rotation que celle du corps réducteur de la machine.
3. Vérifier l'absence de corps étrangers à l'intérieur de la machine.
4. Allumer le tracteur et faire tourner la prise de force.



6. INSTRUCTIONS POUR L'EMPLOI

Version électrique

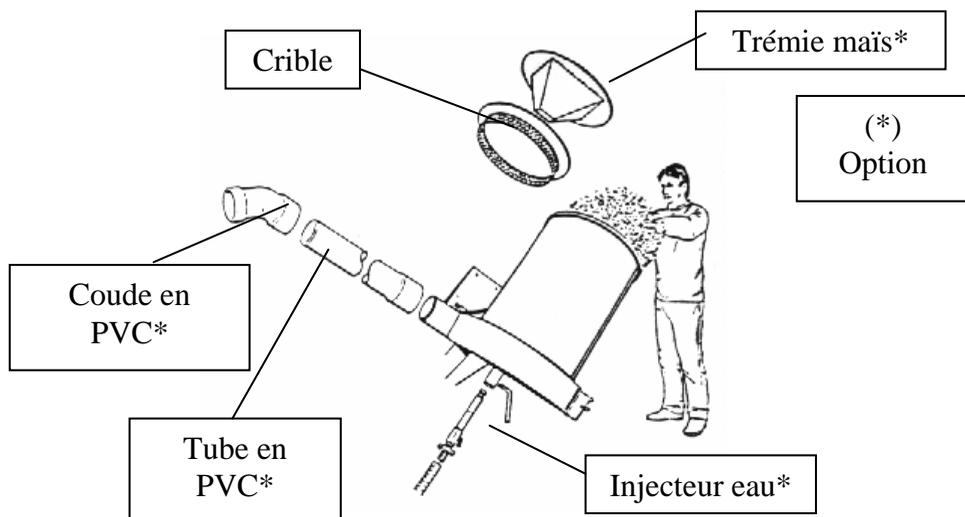
1. Introduire la matière dans la trémie de chargement en la laissant tomber et sans forcer pour éviter de la noyer.
2. Continuer le chargement de la matière.
3. À la fin du travail, laisser tourner la machine à vide pendant quelques minutes, puis éteindre le moteur en mettant le sélecteur 0/Y/Δ sur la position "0".
4. Mettre le tableau hors tension en commutant le sélecteur "O/I" sur la position "O".

Version essence

1. Introduire la matière dans la trémie de chargement en la laissant tomber et sans forcer pour éviter de la noyer.
2. Continuer le chargement de la matière.
3. À la fin du travail, laisser tourner la machine à vide pendant quelques minutes, puis éteindre le moteur en suivant les instructions fournies par le livret.

Version tracteur

1. Introduire la matière dans la trémie de chargement en la laissant tomber et sans forcer pour éviter de la noyer.
2. Continuer le chargement de la matière.
3. À la fin du travail, laisser tourner la machine à vide pendant quelques minutes, puis arrêter la rotation de la prise de force du tracteur.
4. Débrancher l'arbre de cardan de la machine.



7. ENTRETIEN

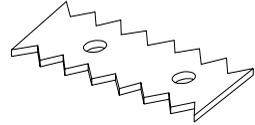
Effectuer les opérations moteur éteint et en respectant les normes de sécurité. Dans la version électrique, débrancher le câble de courant. Dans la version avec moteur à explosion, enlever la bougie. Dans la version pour tracteur, débrancher l'arbre de transmission.

Remplacement des cliveurs

1. Dévisser les 4 écrous de la trémie et la faire basculer.
2. Dévisser les vis des cliveurs et remplacer ces derniers.
3. Revisser les vis des cliveurs.
4. Remonter la trémie en position verticale et revisser les 4 écrous.



Cliveur central T



Cliveur latéral E/B



Cliveur central E/B



Lame coupe-ficelle

Remplacement des lames

1. Dévisser les 4 écrous de la trémie et la faire basculer.
2. Dévisser les 6 vis du disque supérieur et l'enlever.
3. Enlever les lames usées et les remplacer par des lames neuves en maintenant la position primitive.
4. En cas de remplacement partiel des lames, remonter en veillant à équilibrer le système.



Lame à hacher

8. LOCALISATION DES PANNES

PROBLÈME		VÉRIFIER
1	LA HACHEUSE NE DÉMARRE PAS	C + D
2	DÉMARRAGE DIFFICILE OU PERTE DE PUISSANCE	B + F
3	LA HACHEUSE PERD DE LA PUISSANCE ET FONCTIONNE DE MANIÈRE IRRÉGULIÈRE.	A + B + E
4	VIBRATIONS EXCESSIVES	A
5	DIMINUTION DE LA QUANTITÉ DE MATIÈRE SORTANTE	A + E

INTERVENTIONS

A	CONTRÔLES DES OUTILS DE BROyage
B	CONTRÔLE DU CRIBLE, IL DOIT ÊTRE BIEN DÉGAGÉ
C	CONTRÔLE MOTEUR ESSENCE/ÉLECTRIQUE (VOIR LIVRET JOINT)
D	CONTRÔLE DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE
E	QUALITÉ DE LA MATIÈRE À BROyer
F	PRÉSENCE DE MATIÈRE DANS LA CHAMBRE DE BROyage

9. PROGRAMME D'ENTRETIEN

	À CHAQUE DÉBUT DE SAISON	À CHAQUE DÉBUT DE TRAVAIL	À CHAQUE FIN DE SAISON
1. CONTRÔLE MOTEUR À EXPLOSION	Voir livret joint	Voir livret joint	Voir livret joint
2. CONTRÔLE MOTEUR ÉLECTRIQUE	•	•	
3. CONTRÔLE ARBRE DE CARDAN ET RÉDUCTEUR	•	•	
4. CONTRÔLE SERRAGE VIS, TRÉMIE, ETC.		•	
5. VERIFICATION DE L'USURE DES COUTEAUX	•		•
6. CONTRÔLE DU CAOUTCHOUC DE PROTECTION DE LA TRÉMIE	•	•	•
7. NETTOYAGE DE LA MACHINE			•
8. CONTRÔLE DES AUTOCOLLANTS SUR LA MACHINE	•		•

10. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ



La société Caravaggi déclare sous sa propre responsabilité que la machine :
HACHEUSE TPF 15 dans les versions électrique, essence et avec prise de force pour tracteur,
est conforme aux prescriptions fondamentales de sécurité et de protection de la santé prévues par les Directives CEE 89/336 et 89/392 et modifications postérieures 89/686 , 91/368 , 93/44 et 93/68.

EN 292
EN 294

Le Fabricant

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Caravaggi Gian Lorenzo', written in a cursive style.

(CARAVAGGI GIAN LORENZO)

Pontoglio, 01 / JAN / 1995

CARAVAGGI MACCHINE INDUSTRIALI
Via Monte Adamello , 20
I - 25037 Pontoglio (BS)
Tel. 030 / 7470464 - Fax 030 / 7470004
e-mail info@caravaggi.com
[http : // www.caravaggi.com](http://www.caravaggi.com)